

Bordereau de signature

DL_561

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	21/09/2023	 Visa
Julie CALBERGELLEN, <i>VISA JCE</i>	21/09/2023	 Visa
Gaelle ENFREIN, <i>ACTES DGS</i>	25/09/2023	 Visa
Hélène BURGAT, <i>MAIRE</i>	25/09/2023	 Signature  Certificat au nom de <u>HELENE BURGAT</u> (COMMUNE DE MONDEVILLE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 09 juil. 2021 à 15:12 au 09 juil. 2024 à 15:12.
<i>Application GF</i>		 Archivé

Dossier de type : ACTES // VALIDATION ACTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

14/09/2023

AFFICHEE LE :

14/09/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

21 septembre 2023

L’an deux mil vingt trois, le 20 septembre, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni par dérogation exceptionnelle à l’article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales dans la Salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Fabienne KACZMAREK, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Josiane MALLET à Hélène BURGAT, Mickaël MARIE à Bertrand HAVARD, Dominique MASSA à André VROMET, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D’ADHÉSION AU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE CAEN LA MER

DELIBERATION N° **DELIB/2023/095**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Kévin LEBRET

Depuis 2012, la médiathèque Quai des Mondes s'intègre dans un réseau de lecture publique représentant aujourd'hui 26 équipements partageant un portail et un logiciel de gestion en commun.

Les usagers du territoire bénéficient d'une carte unique qui leur permet d'emprunter des documents dans ces 26 médiathèques mais aussi un accès au catalogue commun interrogeable librement depuis Internet.

De plus, les usagers régulièrement inscrits à la bibliothèque de la commune peuvent accéder, depuis le portail des bibliothèques de Caen la mer, aux ressources électroniques conjointement acquises par la Bibliothèque du Calvados et la Communauté urbaine Caen la mer.

L'accès aux services et ressources du réseau de lecture publique fait l'objet d'une convention dont le projet est joint en annexe à la présente délibération et demande une participation financière de la ville qui s'élève à 0,45 € par an et par habitant (0,15 € pour les ressources en ligne et le portail et 0,30 € pour le logiciel de gestion SIGB).

Par conséquent,

Après consultation de la commission Sport, Culture, Lecture publique et évènementiel du 5 septembre 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le projet de convention d'adhésion au réseau de lecture publique de Caen la mer , joint en annexe,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout acte s'y rapportant.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT